

La Lettre du Conseil Municipal

Editorial

ENFIN !!!

Enfin, se disent ceux pour lesquels, depuis 2002, nous parlons assainissement dans le bourg de Rouvre. C'était effectivement l'arlésienne et d'aucuns souriaient franchement de ces annonces à répétition. J'aurais fait de même !

Enfin, pour les citoyens qui ne sont pas aux normes par rapport aux nouvelles règles et qui n'aspirent qu'à régulariser leur situation pour éviter au voisinage les désagréments des écoulements intempestifs ou les mauvaises odeurs.

Enfin, parce que beaucoup se sont préparés aux travaux à réaliser, ont pris des contacts avec des entreprises, voire, attendent ces modifications pour en réaliser d'autres.

Mais c'est aussi un soulagement pour les membres de l'assemblée municipale, et moi en particulier, régulièrement sollicités, répondant en toute bonne foi ce que les techniciens nous disaient. C'était sans connaître les us et arcanes réglementaires et administratifs, surtout lorsque plusieurs domaines sont concernés. Aujourd'hui, les marchés sont notifiés, les ordres de services envoyés, les réunions préparatoires de chantiers programmées avec les deux entreprises intervenant sur la réalisation. Les travaux se lanceront lorsque vous lirez ces lignes. Chaque foyer, selon la législation en vigueur aura deux ans pour se raccorder, mais comme pour les actuels utilisateurs du système, la facturation des eaux usées commence avec la fin des travaux et le raccordement potentiel.

La régie des eaux du SIEDS profite de ces travaux d'importance pour rénover une partie du réseau d'eau potable du bourg afin de le rendre plus performant.

Pour la fin de l'année, les travaux de sécurisation de la traversée de Rouvre, sur la RD 748, seront en voie d'achèvement. Deux pôles de rétrécissement sont implantés pour ralentir la circulation. L'usage rural de la traversée empêche de réaliser une "zone 30" comme à Echiré : la circulation des poids lourds et surtout celle des engins agricoles ne peut être régie comme celle des véhicules individuels.

Toutes ces réalisations vont entraîner quelques perturbations, merci d'être patients et prudents.

A plus long terme, le conseil lance l'opération d'embellissement du centre bourg de Rouvre, la place de la Pompe et son environnement immédiat.

Les travaux envisagés, en cours de finalisation sur le papier, prévoient la création d'une dizaine de places de stationnement, le déplacement du monument aux Morts dans l'espace vert et l'enfouissement des réseaux pour la pose d'un nouvel éclairage. Bref, les buts sont toujours les mêmes : sécurisation à divers niveaux et embellissement de nos lieux de vie pour notre plaisir quotidien. D'autres projets sont en préparation comme l'aménagement de la route des trois villages, mais...

Bonnes vacances d'été à tous et bonne fête du "14 juillet" si vous êtes à Germond-Rouvre.

Le 13 juin 2006.

Michel SUIRE

La page de l'école

L'ÉCOLE « LE CHAMP DU MOULIN » Une fin d'année scolaire bien remplie

Le troisième trimestre a été riche en événements à l'école. Les élèves ont préparé la fête d'école qui a eu lieu le samedi 24 juin 2006. Il s'agissait cette année, d'un spectacle musical, initié par Mickaël YUFRIO, stagiaire du CFMI (Centre de Formation des Musiciens Intervenants) qui intervenait dans l'école tous les vendredis avec les élèves. La trame du spectacle est une histoire écrite par les CP/CE1 appuyée sur des éléments du patrimoine de la commune (le moulin, le chêne rouvre, le rocher de la Chaise...).

Dans le cadre du projet d'école en liaison avec le projet de l'année sur l'alimentation et en collaboration avec la

municipalité, un nouveau repas à thème a été organisé le mardi 11 avril 2006. Après le nouvel an chinois gastronomique, un repas africain était proposé aux enfants : hors d'œuvre variés, tajine, cornes de gazelles et dattes. Comme pour le repas chinois, les élèves ont décoré la cantine avec diverses productions plastiques : masques africains, animaux de la savane, paysages africains...

En juin, au menu : le Mexique dans un cadre approprié.



Classe découverte – Périgord noir

Les élèves de CE2/CM1/CM2 sont partis une semaine dans le Périgord noir du 29 mai au 2 juin. Ils ont pu découvrir une région riche en vestiges préhistoriques et moyenâgeux.

Ils se sont initiés aux différentes techniques de peintures pariétales dans le parc du Thôt : crachis, pochoir, tamponnage... Ils ont pratiqué des fouilles pour mettre à jour différents outils préhistoriques : burins, lames, percuteurs en silex, ossements, flèches, harpons... Ils ont assisté à une séance de taille de silex au préhistoparc de Tursac où ils ont également participé à une séance de tir de sagaies à l'aide de propulseurs. Ils ont pu enfin découvrir la richesse des peintures rupestres de la grotte de Lascaux II.



Le moyen-âge n'était pas en reste. La visite du château-fort de Castelnau a permis de découvrir les machines de guerre de cette époque : trébuchet, pierrière, bombarde, bricole... La visite s'est terminée par une séance de tir à l'arbalète. Le site de la Roque Saint-Christophe leur a permis d'appréhender la vie au moyen-âge dans des habitats troglodytes et de s'initier aux unités de mesure utilisées à cette époque : coudée, empan, pouce... et ceci afin de fabriquer un treuil à tambour. La visite de Sarlat, « capitale » du Périgord noir, a permis de clore ce séjour enrichissant qui restera longtemps dans les souvenirs.

Projet équitation

Les élèves de maternelle n'ont pas été oubliés. Ils ont participé tous les mardis et ceci pendant 6 séances à une activité équitation au centre équestre de Cherveux.

Par petits groupes, ils ont appris à s'occuper d'un poney, à le panser, à le nourrir, à le monter....

Les enfants deviennent de véritables petits cavaliers et s'épanouissent au contact de l'animal.



Centre Aéré à Rouvre

Il se trouve tellement bien dans nos locaux que le Centre de Loisirs a renouvelé ses activités pour l'été 2006 dans l'enceinte de l'Ecole du Champ du Moulin. **Le centre est ouvert du 6 juillet au 11 août 2006 inclus.** Sonia Galais en contrat actuellement dans notre Commune effectuera le service des repas.

Contactez le Centre Socio-culturel de Champdeniers au 05.49.25.62.27

Les habitants du canton et tous les Deux-Sévriens parmi les bons élèves du tri sélectif

La masse des déchets triés à recycler est passée de 33 Kg par habitant et par an en 1992, à 185 Kg en 2004 sur le territoire du SMITED (Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement et Elimination des Déchets). Les habitants fréquentent plus régulièrement les bornes d'apports volontaires et les déchetteries.

Par ailleurs, la masse des déchets non recyclables a globalement baissé depuis 10 ans : bravo à nos habitants. La généralisation du compostage à domicile et la prise de conscience de la nécessité de consommer différemment pour produire moins de déchets devraient permettre d'atteindre l'objectif en 2010 : de moins de 200 Kg par habitant par année de déchets ultimes contre 900 Kg dans les années 1990.

N'oublions pas : le déchet le plus facile à éliminer est celui que l'on n'a pas produit.

Le centre de tri mécano-biologique de Champdeniers est l'outil qui permettrait de réduire le volume des déchets envoyés dans les centres d'enfouissement.

Le SMITED espère engager les travaux dès l'automne après les conclusions du commissaire enquêteur et du préfet, qui espérons le, seront cette fois-ci favorables (enquête publique close le 2 juillet 2006).

Réduction de la quantité de nos déchets et meilleure valorisation des déchets sont les deux objectifs menés par le SMITED, orienté dans le sens du développement durable.

Ordures Ménagères

Vous êtes arrivés en cours d'année dans notre commune, faites-vous connaître au secrétariat de Mairie. Votre redevance des OM (Ordures Ménagères) sera calculée au prorata du nombre de mois complets d'utilisation du service.

Pour en savoir plus sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, venez consulter le rapport annuel à la mairie.

Une barrière de Gâtine s'ouvre sur les "jardins des Champs Ferret"

"En Gâtine, la présence de ces barrières ne peut vous échapper, elles sont des éléments essentiels du paysage, elles le rythment et le structurent et si elles défendent prés et champs, elles sont aussi une invitation à découvrir cet étrange pays..." (extrait de "je, tu, elle buissonne" de Marie-Eliane Pied et Jean-Marc Rubio).



C'est donc une de ces barrières que vient de réaliser Mr André Bertin pour la commune. Elle se veut une invitation à découvrir ce nouveau quartier et le petit chemin piétonnier réaménagé. Franchissez-là pour rencontrer les familles qui viennent de s'y installer. Félicitations et merci à Mr Bertin pour son habileté.

Le personnel communal en formation

Dans le cadre de l'amélioration du service rendu à la population de la commune, le personnel participe régulièrement à des stages de perfectionnement en rapport avec leur activité.

Ainsi Elizabeth Moreau et Françoise Guilbault ont terminé leur formation B.A.F.A. (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) option activités péri-scolaires, Jean-Pierre Michaud a suivi un stage de formation (Hygiène et sécurité), Hélyett Mazy en restauration de collectivité, Freddy Moreau a été brillamment reçu à l'examen d'agent technique qualifié territorial.

Les secrétaires suivent régulièrement des formations administratives.

Nous félicitons tout le personnel pour son engagement.

Vie Municipale

L'ADSL à la Barre et Rouvre...

Faits constatés par tous, les habitants de ces lieux n'ont pas bénéficié de l'ADSL au moment de la mise en place sur Germond en juillet 2004. Le maire, Michel SUIRE et la municipalité ont été très sensibles à ce manque et ont formulés aux différentes instances le mécontentement des habitants.

LES RÉSULTATS SONT INQUIÉTANTS :

Réponse de France Télécom au courrier du 29 décembre 2004 : " Les secteurs de la Barre et Rouvre sont effectivement raccordés à des équipements qui techniquement sont incompatibles avec l'ADSL..."

"La convention que France Télécom a signée avec le département des Deux-Sèvres nous engage à équiper 90% des centraux téléphoniques du département en ADSL avant fin 2005 et 100% avant juin 2006..."

La résorption des zones qui ne reçoivent pas l'ADSL bien que rattachées sur un central téléphonique comme c'est le cas pour la Barre et Rouvre fera l'objet d'un programme ultérieur..."

Des soutiens se sont confirmés par courrier auprès de Michel SUIRE :

Ségolène ROYAL	<i>Présidente de la Région Poitou-Charentes</i>
Jean-Marie MORISSET	<i>Député des Deux-Sèvres, Président du Conseil Général.</i>
Didier DELECHAT	<i>Conseiller Général du Canton de Champdeniers, Maire adjoint de St Ouenne.</i>
Jean-Luc DRAPEAU	<i>Conseiller Général de St Maixent, Maire d'Azay le Brûlé, Président de la Communauté de Communes du Val d'Egray</i>
Michel RICORDEL	<i>Maire de Souvigné</i>
Geneviève DESPREZ	<i>Maire de Clavé</i>
Jean GRELLIER	<i>Maire de Cerizay</i>

Plusieurs villes et villages du département sont dans notre cas. Un rapport remis en séance du Conseil Général le 10 septembre 2005 précise l'état d'avancement du projet et a décidé d'accélérer la couverture globale du territoire.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de Germond-Rouvre :
<http://www.germond-rouvre.fr>, rubrique ADSL.

*François SENECHAU,
Conseiller Municipal et WebMaster*

PROGRAMME DE LA JOURNÉE DU 14 JUILLET 2006 À GERMOND-ROUVRE

14h30 : Concours de pétanque pour tous

15h30 : Grand spectacle gratuit

Spectacle avec le groupe
KUMBE du CAMEROUN
Danses et musiques d'Afrique

17h00 : Animation champêtre, organisée par l'ensemble des associations de la commune
Structure gonflable à la disposition des enfants
Jeux : Pêche à la ligne, Course à l'œuf...

19h00 : Vin d'honneur - Offert par la municipalité

**20h00 : Repas champêtre réalisé par Willy ARMAND
TRAITEUR CHAMPDENIERS**

Melon,
Jambon grillé, Mojettes,
Fromage, Tarte aux pommes
Café, pain.

**23h00 : BALADE NOCTURNE AUX LAMPIONS...
ET GRAND FEU D'ARTIFICE SONORISÉ**

Toute la nuit : GRAND BAL POPULAIRE GRATUIT
Salle des Fêtes de GERMOND-ROUVRE
animé par "**OLIVIER BOUTIN**"

Vie Associative

L'A.P.E. communique...

L'A.P.E. est une association régie par la loi de 1901, donc à but non lucratif. Cependant, sa mission principale est d'organiser des manifestations afin de récolter quelques fonds pour financer les projets de nos enfants pour des activités scolaires et extra-scolaires.

C'est pourquoi nous avons notamment fait venir au mois de décembre une compagnie (Les Doubles Z) qui nous ont offert un spectacle musical de qualité qui a ravi petits et grands. Le Père Noël nous a rendu visite avec des ballotins de chocolats qu'il a remis à chaque enfant, ainsi qu'un jeu de société pour chaque classe de l'école. Une vente de gâteaux confectionnés par les parents a terminé la soirée. Je tiens à rappeler ici, la gratuité de l'évènement.

Au mois de janvier, nous avons participé à la soirée Jeux organisée par le Comité des Fêtes, par le biais d'un loto pour les enfants.

Au mois de mars, le dîner dansant a engendré une bonne participation, malgré la neige qui s'était invitée. Cette soirée nous apporte la majeure partie de notre budget.

Au mois d'avril, les plus matinaux d'entre nous étaient au rendez-vous pour l'organisation de notre premier vide-grenier : là aussi le bilan a été positif et nous envisageons de réitérer l'an prochain.

Enfin au mois de juin, les enfants ont réalisé un spectacle axé sur la musique avec un intervenant professionnel et les enseignants. Pour notre part, nous avons organisé une kermesse suivie d'un repas, pour le bonheur de tous.

Tout cela pour rappeler que toutes ces manifestations sont prises en charge de façon bénévole pour le bien de nos chères petites têtes blondes.

Nous souhaitons, avec l'ensemble des parents, améliorer leur vie au sein de leur école, c'est pourquoi toute participation aussi minime soit-elle est la bienvenue.

Pour l'A.P.E.
Olivier FOUILLET

LES SOUPES

Bien sûr, je ne vais pas vous apprendre que la soupe est un plat convivial et ancestral. Bien sûr, je pourrais également ajouter qu'elle est riche en vitamines et source de réconfort, qu'elle peut être douce, onctueuse, fruitée ou glacée.



A l'initiative du Comité des Fêtes le rendez-vous du 21 janvier 2006 a rassemblé une centaine de personnes autour de 14 soupes pour que cette année encore, chacun découvre, se régale et s'approprie les recettes.

Cette idée simple rencontre donc le succès et répond à un besoin de convivialité... Les enfants sont contents de se retrouver pour le loto, les parents s'adonnent à leur jeu de société favori tout en savourant les crêpes nature ou flambées.

Le bénéfice de la soirée 160 € a été remis à l'A.P.E. pour le séjour à SARLAT de nos petits écoliers.

LES GYMNASTES DE L'EGRAY



La fin de la saison 2005-2006 est maintenant proche ! Son bilan est tout à fait honorable. En effet, nos gymnastes ont été qualifiées pour les "Régionales". Félicitations à toutes !

Un grand merci également à l'équipe encadrante qui n'hésite pas à donner de son temps personnel à notre club sportif... Nous allons maintenant penser à la saison 2006-2007 pour qu'elle se passe dans d'aussi bonnes conditions !

Le bureau
Mme J. Charrier, Mme F. Daverat

Les Amis de la Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte à tous les

- MERCREDI de 16h00 à 18h00
- VENDREDI de 17h00 à 18h00
- SAMEDI de 10h00 à 12h00.

L'adhésion pour l'année est de 5 € et gratuite pour les enfants scolarisés dans la commune. Nous sommes à la recherche de bénévoles pour assurer de façon plus régulière nos permanences. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de :
Marie-Andrée CHARRUAUD - Tél 05.49.25.77.46
Lisette GAUTHIER - Tél 05.49.04.05.37.

Nous avons monté le projet d'une animation autour de l'église de GERMOND le samedi 2/09/2006 à 19h.

Cette manifestation se réalise dans le cadre du programme régional "NUIT ROMANE". Il s'agit de faire découvrir le patrimoine roman sous une forme ludique avec des professionnels du spectacle.

Une visite guidée sera assurée par l'association "ATEMPORELLE" et l'animation musicale par un musicien et une chanteuse du collectif "GONZO". La soirée se terminera par un temps de dégustation convivial autour du thème de la pomme.

Nous espérons que vous retiendrez cette date ; des réservations seront nécessaires aux :
05.49.25.77.46 et 05.49.25.27.08.

THÉÂTRE DES JEUNES

Une reprise réussie

Le vendredi 3 Février 2006, les jeunes du Foyer Rural ont repris la pièce "Le Roi est mort" devant les collégiens venus de Champdeniers avec leurs professeurs.

Le samedi 4, ils ont joué devant un public enthousiaste qui a apprécié la prestation de ces jeunes au talent prometteur.

Ils participeront avec les adultes à la soirée cabaret de décembre.



KARATE DU MARAIS :

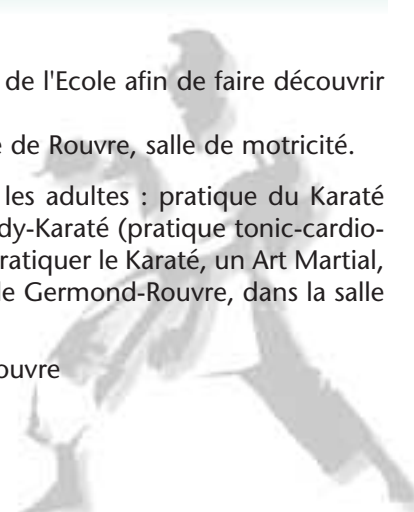
Ouverture programmée de la section de Karaté en septembre 2006

Début de saison prometteur pour la section Karaté de Germond-Rouvre :

- des journées d'initiation organisées en accord avec la municipalité et le Directeur de l'Ecole afin de faire découvrir aux enfants cette pratique "martiale" ou "sportive".
- des journées de présentation organisées le vendredi soir dans l'enceinte de l'Ecole de Rouvre, salle de motricité.

Notre section est ouverte aux enfants à partir de 8 ans et sans limite d'âge pour les adultes : pratique du Karaté Shotokan, de la Self-Défense et découverte sportive, ouverture d'une section de Body-Karaté (pratique tonic-cardio-fitness avec des mouvements basés sur le Karaté, le tout en musique). Vous désirez pratiquer le Karaté, un Art Martial, la Self-Défense ou le Body-Karaté, rejoignez-nous début septembre 2006 à l'Ecole de Germond-Rouvre, dans la salle de motricité le vendredi soir à partir de 18h45.

Président de l'Association : M. Cyril DUPONT, 79 rue du Logis - 79220 Germond-Rouvre
Tél. : 05.49.75.36.28 - Portable : 06.16.58.87.18 - Fax : 05.49.75.36.28



PROJETS DU FOYER RURAL

Le Foyer Rural envisage la création d'une nouvelle section de peinture décorative et d'encadrement.

Toutes les personnes intéressées par ce projet peuvent prendre contact avec Florence CADORET (tél. 05.49.06.08.86)

DATES À RETENIR :

❑ **Novembre 2006 :**

Le 10 novembre, présentation d'un spectacle de tangos argentins sur des musiques de PIAZZOLA (piano et bandonéon) par deux artistes locales, Marie-Carmen NICOLAS et Martine GROSBARD.

❑ **Décembre 2006 :**

Le vendredi 1^{er} et samedi 2, ainsi que le vendredi 8 et samedi 9, grandes soirées cabaret. Chants, danses, théâtre seront au rendez-vous.

Toutes les sections du Foyer Rural travaillent actuellement à la préparation de cette manifestation.

BRIDGE

“ Une étude très sérieuse d'une université de Californie a prouvé que chez les bridgeurs, le risque de souffrir d'Alzheimer ou de Parkinson est diminué de 70% “

Nos 6 bridgeurs sont en bonne santé et continuent l'an prochain. Et si 5 ou 6 nouveaux curieux sont intéressés par une nouvelle initiation...

Prendre contact avec R. BRENET
tel : 05 49 25 27 08

BOUCLES DE L'EGRAY 2006

Préparez vos baskets :

La dix-huitième édition des Boucles de l'Egray se déroulera le dimanche 1^{er} octobre.

Gageons que cette huitième formule en duo remportera le même succès et que les marcheurs reviendront eux aussi en grand nombre.

CLUB INFORMATIQUE DE GERMOND-ROUVRE

Le club informatique fait partie des activités proposées par le Foyer Rural de Germond-Rouvre. Bernard BELLION et François SENECHAU en sont les animateurs.

Les activités se déroulent tous les mardis de la période scolaire en dehors des vacances : du 1^{er} mardi après l'ouverture des classes jusqu'au dernier mardi avant la fermeture des classes.

Durant l'année 2005/2006, les thèmes abordés ont été variés (initiation et perfectionnement aux outils bureautiques Word et Excel, à Internet, aux outils de traitements d'images aux vidéos et selon les demandes...)

L'année 2006/2007 sera gérée différemment par la mise en place d'un plan de formation auquel vous pourrez vous inscrire, cela en fonction des logiciels et matériels à notre disposition.

L'utilisation de logiciel libre d'accès nous oriente vers d'autres possibilités que MicroSoft.

- Initiation
- Utilisation d'open office
- Utilisation d'Internet (selon la disponibilité des accès Internet)
- Utilisation des médias et tout autre sujet qui vous intéresse...

Une note d'information vous sera fournie fin août 2006 avant les inscriptions. Vous pourrez également suivre l'information sur le site de Germond-Rouvre <http://www.germond-rouvre.fr> rubrique associations.

François SENECHAU
et Bernard BELLION

Permis de construire et déclaration de travaux

*Le permis de construire est-il obligatoire dans tous les cas de construction ?
Voici un rappel de ce qu'il faut savoir avant de commencer les travaux...*

LE PERMIS DE CONSTRUIRE, OBLIGATOIRE DANS CERTAINS CAS :

Le permis de construire est obligatoire, préalablement à l'édification de nouvelles constructions, ou à la modification substantielle de constructions existantes, que ces constructions soient dotées de fondations ou non. La demande de permis de construire est à déposer à la mairie du lieu de construction.

Le permis de construire est obligatoire :

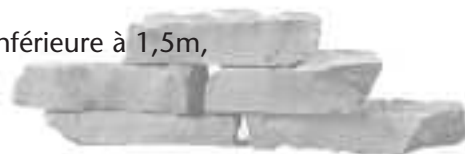
- pour tous les travaux de construction à usage d'habitation ou non, y compris les constructions ne comportant pas de fondations,
- pour les travaux portant sur des constructions existantes qui ont pour effet d'en changer la destination, d'en modifier l'aspect extérieur ou leur volume ou de créer des niveaux supplémentaires.

Sont exemptés du permis de construire mais soumis à déclaration préalable, certaines constructions ou travaux de faible importance, notamment :

- les travaux qui ne changent pas la destination d'une construction et qui ne créent pas de surface nouvelle,
- les piscines non couvertes,
- les châssis et serres jusqu'à 2000 m² (hauteur comprise entre 1,50 et 4m).

Ne sont soumis à aucune autorisation d'urbanisme :

- les ouvrages dont la surface au sol est inférieure à 2 m² et d'une hauteur inférieure à 1,5m,
- les murs d'une hauteur inférieure à 2 m (non assimilable à une clôture),
- les terrasses de moins de 0,60 m de haut.



HORAIRES D'ÉTÉ DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Du 10 au 14 juillet et du 4 au 18 septembre :

Le mardi de 16h à 18h - Le samedi de 10h à 12h

Du 24 juillet au 15 août :

Le mardi de 10h à 18h - Le mercredi de 14h à 18h - Le vendredi de 15h à 17h

Pour les autres périodes, les horaires restent inchangés :

Le mardi de 16h à 18h - Le mercredi de 14h à 18h

Le vendredi de 15h à 17h - Le samedi de 10h à 12h

A VOS COURRIELS !...

Site de Germond Rouvre : <http://www.germond-rouvre.fr>

Adresse de la Mairie : mairie@germond-rouvre.fr

Adresse de la Commission Accueil Information Communication : caic@germond-rouvre.fr